

# Ragraulière Infos Ragraulière Infos



Rentrée scolaire 2010



Repas des aînés 2010



Rentrée scolaire 2010

L'

année 2010 vient de s'écouler. Il est temps de faire le bilan des travaux réalisés sur notre commune. En début d'année, la 2ème tranche de goudronnage à la Martinie et au chemin des Vergnottes s'est achevée. La rue Hortense Martin a connu aussi d'importants travaux de mise en souterrain des lignes électriques et téléphoniques ainsi que le changement des canalisations d'eau potable qui se sont terminés fin février. Nous en avons profité pour rénover l'éclairage public et remplacer 4 bornes incendie dans ce secteur. La rentrée scolaire fut un moment clef de 2010 avec l'accueil de 107 élèves et l'ouverture d'une 5e classe. Le bâtiment modulaire installé dans la cour de l'école a été doublé en superficie et aménagé pour cette occasion.

Quelques inquiétudes demeurent pour 2011. La transformation du découpage national et la dissolution des pouvoirs de gestion dans nos petites communes laissent apparaître une grande métamorphose dans un avenir proche. Aujourd'hui, l'intercommunalité, après avoir pris des compétences telles celles du Sirtom, se voit, sur des directives d'État, prendre les compétences voirie, lecture publique, petite enfance, transport, ingénierie, soins... Un bouleversement pour nos petites communes qui perdent chaque jour un peu plus d'autonomie.

Pourtant, nous avons des projets et tout sera mis en œuvre pour les réaliser. Pour 2011, la remise en état de l'assainissement des Vergnottes est prioritaire. Le goudronnage de la route du Chate-net avec une portion de la route de Joujoux ainsi que l'aménagement du columbarium sont programmés. Un terrain a été mis à la disposition de Corrèze Habitat pour la construction en 2011 de 2 logements locatifs au lotissement Las Borias. Des projets sont également à l'étude: agrandissement de l'École, continuité du plan d'aménagement de bourg.

Pour cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même, vous offrons nos meilleurs vœux: santé, réussite et bonheur.

Françoise Laurent

# sommaire

Associations: pages 12, 13, 14  
Services: page 17

Cadre de vie: pages 2, 3, 4  
Vie locale: pages 9, 10

Culture: page 19

Enfance et jeunesse: page 18  
Population: page 8

Finances: page 6  
Vie économique: page 11

Informations: page 6

Nature: page 16  
Tri sélectif: page 7

## Chanson du Club Doux Printemps (juin 1985) (sur l'air du « Petit vin blanc »)

Voici « Doux Printemps »  
Toujours accueillant  
Et c'est magnifique  
Nous l'avons créé  
Pour nous défouler  
C'est très sympathique  
Les mamies sont belles  
Et pas trop rebelles  
C'est une merveille  
De vraies boute-en-train  
Les papys badinent  
Parfois ils butinent  
Souvent ils chopinent  
En chantant ce refrain  
C'était le bon vieux temps  
Celui de notre jeunesse  
On se grisait de caresses  
Car nous avons vingt ans  
Tandis que maintenant  
Lorsqu'un élan de tendresse  
Éveille en nous l'allégresse  
Nous chantons, nous dansons  
En se disant  
Qu'on ne peut pas oublier nos 20ans

Il en sera toujours ainsi  
Tant qu'il y aura des mamies  
On verra les papys très souvent  
Bras dessus bras dessous  
Dans la rue n'importe où  
S'en aller  
S'en aller en rêvant

Quand vient le jeudi  
Vite on se réunit  
Au Club de Lagraulière  
On tape la belote  
Les femmes tricotent  
L'après-midi entière  
La salle est parfaite  
Les tables toujours prêtes  
Une vraie guinguette  
C'est mirobolant  
La joie est immense  
Le plaisir intense  
Et dans cette ambiance  
Renaissent nos vingt ans

On part en voyage  
Avec nos bagages

L'euphorie en tête  
Adieu les soucis  
Bonjour les amis  
Aujourd'hui c'est la fête  
Dans le car qui roule  
Tandis que la houle  
Nous berce et nous soule  
C'est très enivrant  
La journée s'achève  
Elle fût trop brève  
Comme sont les rêves  
Que font les amants

### Lagraulière Infos

Adresse: mairie de Lagraulière

Téléphone: 05 55 73 71 04

Fax: 05 55 73 25 28

Email: [mairie.lagrauliere@wanadoo.fr](mailto:mairie.lagrauliere@wanadoo.fr)

Site: [www.lagrauliere.correze.net](http://www.lagrauliere.correze.net)

Tirage: 550 exemplaires

Photos: A. Bonnot, JM Chastanet, M. Tournadre, associations, JJ Brunie, Vézère ardoise, école, M. Chatenet

Publication: F. Laurent

Rédaction: A. Bonnot, P. Gabino, C. Meyri-gnac, U. Chenou, JM Chastanet, F. Daubec.

Impression: La Gutenberg (Tulle)

# ● ● ● | Cadre de vie

## *L'amélioration des réseaux*

Les **travaux de voirie** constituaient cette année le principal poste de dépense d'investissement avec un montant de 89 706€. Les finitions prévues à **la Martinie** en 2010 ont été réalisées pour la plus grande joie des riverains. Rappelons que ce projet a eu un coût global de 105 700€ TTC avec une aide attendue du Conseil général d'un montant de 36 318€. Une partie du **chemin des Vergnottes** a quant à lui été goudronné (8 288€) pour la desserte des habitations riveraines. L'acquisition pour un montant de 6 454€ d'enrobé a permis la réfection de nos voies communales (nids de poule et autres dégradations) par les agents municipaux, notamment dans la rue des écoles et à Joujoux.

**L'impasse de la Borie Basse** a aussi été aménagée pour un montant de 2469€ pour la desserte des riverains.

Les travaux de réseaux dans la **rue Hortense Martin** constituent quant à eux un travail de coopération réussi. L'enfouissement des lignes électriques et Télécom, la réfection de l'éclairage public et de la défense incendie représentent une dépense de 75 139€ avec une subvention attendue de 29 077€ du Conseil général. Une **collaboration** entre la commune, le syndicat intercommunal d'électrification et le syndicat du Puy des Fourches, a permis, en plus, la réfection concomitante du réseau d'eau potable dans ce secteur.

La pompe de relevage de **la Martinie** a été changée pour un montant de 2418€.



Travaux rue Hortense Martin

## *La réduction de l'éclairage public*

La municipalité a décidé de tester la **réduction de l'éclairage public** avec une **extinction de 1h jusqu'à 5h du matin**. Très peu de remarques négatives ont été formulées; au contraire, nombreux sont ceux qui approuvent cette démarche tant pour les **économies d'énergie** attendues que pour la **préservation de l'environnement** à laquelle cette mesure contribue notamment pour la faune, la flore et les écosystèmes. Les éléments relatifs à la sécurité sont à prendre en compte, et pour l'instant aucun acte d'incivilité n'a pu être directement imputé à l'absence d'éclairage public. Le maintien de cette mesure paraît donc souhaitable. **L'éclairage public sera tout de même maintenu les nuits des réveillons de fin d'année** (il faut bien prendre soin de notre père Noël!).



Travaux à la Martinie

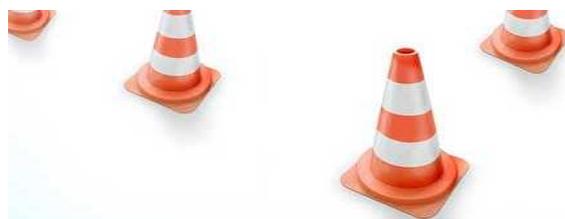
## *L'entretien des bâtiments*

Des travaux d'entretien ont été effectués en régie dans la salle des associations: peinture de la cuisine, vitrification du parquet, mise en place de plans de travail, aménagement du grand réfrigérateur-congélateur de l'école, « relooking » du mobilier et réfection de l'électricité pour un montant total de 6 589€.

Des travaux ont été effectués dans les logements locatifs communaux: remplacement des fenêtres à l'ancien logement des instituteurs (1<sup>er</sup> étage) et changement des chaudières du rez-de-chaussée et à la Poste.

Des travaux électriques se sont aussi imposés au local du stade (« Club house »). Une mise en sécurité a été réalisée pour un montant de 5 355€.

Une tronçonneuse et un échafaudage sont venus compléter la panoplie de matériel de notre service technique.



# Cadre de vie

## Viabilité hivernale



Cette année encore, les conditions climatiques depuis la fin de l'automne nous rappellent bien ce qu'est un hiver en Corrèze.

Afin d'assurer les meilleures conditions de circulation possibles sur nos **52 Km de voies communales**, nos **agents municipaux** sont

chargés du service de viabilité hivernale. La commune dispose pour cela d'un **véhicule** équipé pour dégager les axes principaux et les habitations isolées. Les endroits les plus délicats sont traités à la **pouzzolane** ou aux **gravillons**. Le traitement de nos routes prend environ 12 heures consécutives lorsque la neige est fraîche. Ce service se veut le plus efficace possible avec les moyens détenus. La mairie reste d'autant plus à votre écoute durant ces périodes, notamment pour les personnes âgées, seules ou isolées.

Mettre toutes les chances de son côté pour affronter la route en hiver, c'est aussi utiliser des **pneus-neige**, **modérer sa vitesse** notamment dans les endroits propices au **verglas** (routes ombragées, ponts, sous-bois...), adapter les **distances de sécurité** et éviter les **manceuvres brutales**.



## Réglementation de la circulation et signalisation routière

*Une limitation de circulation aux véhicules de plus de 19T est mise en place sur la voie communale n°9 de « Blanchefort au Bois-la-Fleur » au niveau de l'étang de Blanchefort afin de prévenir la détérioration de la chaussée de l'étang.*

*Le carrefour de la route des Barrières au niveau de la **Croix de Bouilhac** a été sécurisé. D'abord par un rétrécissement de la voie avec l'installation de balises blanches et ensuite par une interdiction de stationnement par marquage au sol. Désormais les voitures ne peuvent stationner qu'à gauche après le carrefour direction Brive.*

*Rappel sur le régime de **priorité à droite**: la règle, connue de tous les usagers de la route, est archi simple : quand deux conducteurs (vélo, moto, voiture) se présentent à une intersection par des voies différentes, celui qui arrive par la gauche doit laisser passer l'autre. La présence du panneau triangulaire avec la croix n'est pas systématique. En l'absence de toute signalisation, la priorité à droite doit quand même être respectée. Ne pas s'y plier vous expose à une amende de 4<sup>e</sup> classe (135€) assortie d'un retrait de 4 points et d'une suspension de permis jusqu'à trois ans. Ne vous basez jamais sur l'importance d'une voie pour savoir si elle vous donne droit à la priorité à droite. En l'absence du panneau vous signalant que vous êtes sur une route prioritaire (par la présence d'un stop ou d'une balise de priorité) c'est la règle de la priorité à droite qui s'applique, même s'il s'agit d'une ruelle débouchant sur une route départementale!*



*Il est rappelé que la partie de chemin rural passant sur la chaussée de **l'Étang Neuf** est interdite à tout véhicule à moteur en raison de l'affaissement du déversoir de la digue par un camion de transport. Cette interdiction est en vigueur jusqu'au règlement du contentieux entre la commune et les riverains.*

*Merci de respecter ces règles et les limitations de vitesse!*

# ● ● ● | Cadre de vie

## Travaux 2010 du Syndicat du Puy des Fourches

Fin des travaux rue **Hortense Martin** avec réfection complète du réseau (pose de 1020m de canalisations neuves et de 18 branchements).

Installation d'un surpresseur au réservoir de **Bauregard/Peuch de la Geneste** avec création d'un nouveau réseau desservant les habitations proches du réservoir. Pose de 1200m de canalisations neuves et de 8 branchements. Le problème de manque de pression au robinet est donc résolu pour les habitants actuels et futurs.

Village de **Bouilhac**: Le réseau du village a été relié directement au réseau principal.

**Impasse de la Borie Basse**: création d'un nouveau réseau ( 90 m et 3 CU.)

Aux **Deux Croix**: création d'un nouveau réseau alimentant aussi le village de La Faurie des Bordes de St Jal (330 m et 4 branchements).



## Projets 2011

Construction de **2 logements sociaux** par Corrèze Habitat au lotissement las Borias: un logement F3 et un logement F4 de plain pied avec garage et petit jardin dans le lot n°15

Réfection de la **voie communale n°9** de « Blanchefort au Bois-la-Fleur » depuis le carrefour de Blanchefort jusqu'au carrefour du Mas et du Bois-la-Fleur

Réfection de l'**assainissement des Vergnottes**: refoulement des eaux usées des habitations des Vergnottes jusqu'à la station de relevage du Pré du Puy

Installation d'un « **point information** » sur la place de la mairie: panneau avec un plan de situation de la commune, un plan des rues et un espace dédié aux informations locales. Cette opération est financée par les entreprises commerciales et artisanales locales.

Aménagement autour du **columbarium** (jardin du souvenir, allée, fleurissement, muret...)

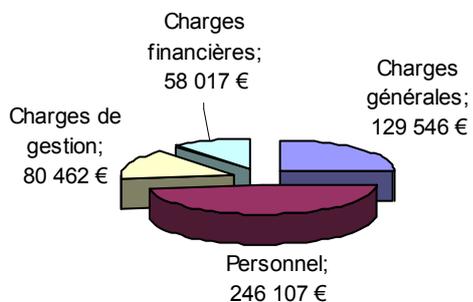


# Finances locales

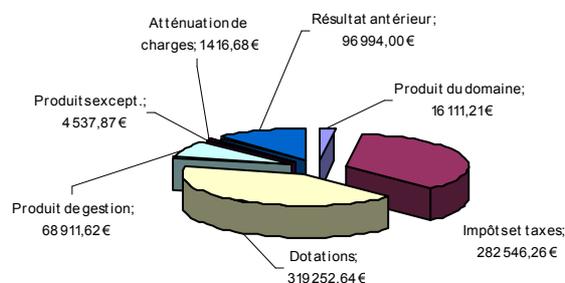


## Résultats du compte administratif 2009 du budget principal de la commune:

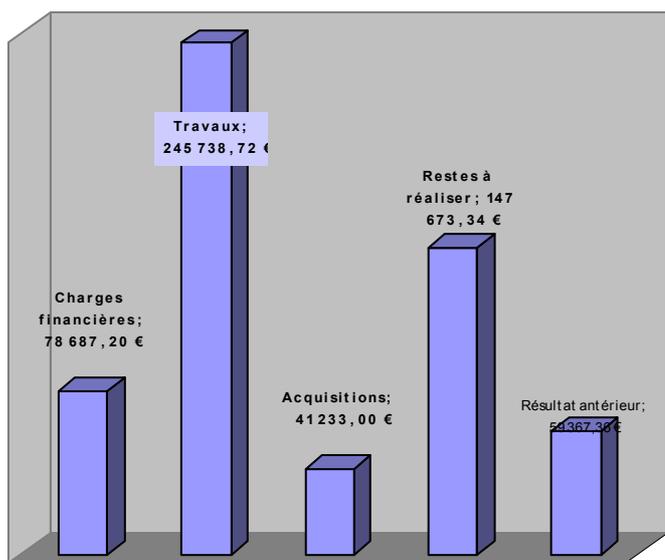
### Dépenses de fonctionnement 2009



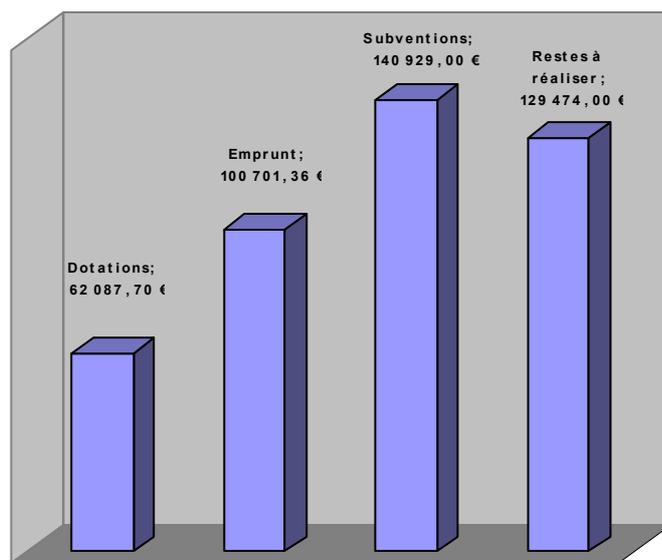
### Recettes de fonctionnement 2009



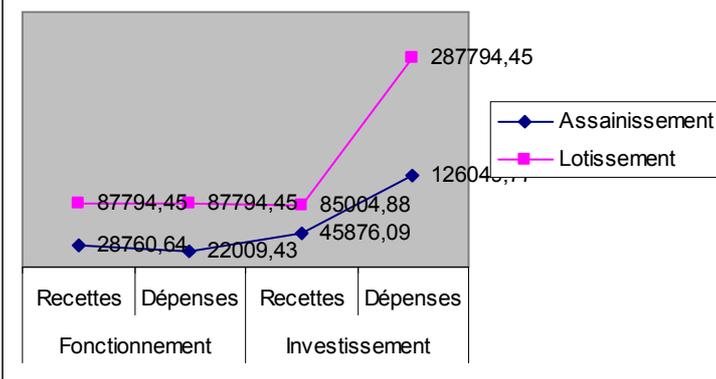
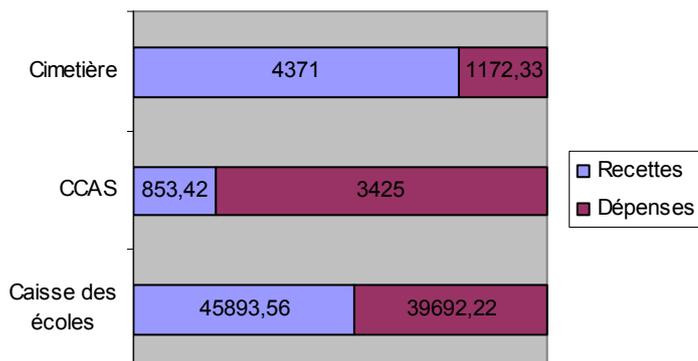
### Dépenses d'investissement 2009



### Recettes d'investissement 2009



## Résultats des comptes administratifs 2009 des budgets annexes de la commune:



## Réglementation de l'emploi du feu

(Arrêté préfectoral du 30 janvier 1997)

« Toute incinération est interdite du 15 février au 31 mai et du 1er juillet au 30 septembre de chaque année à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des forêts, bois, landes, friches et maquis.

Seules les incinérations en tas sont permises (les feux courants sont toujours interdits) »



Dans le cadre de la valorisation de son patrimoine, le conseil municipal a choisi une création originale de Jean-Jacques Brunie



**Nouvelles enveloppes prêt-à-poster en vente à la Poste**

## Mairie de Lagraulière

1, place de la Mairie 19700 Lagraulière

☎ 05 55 73 71 04

☎ 05 55 73 25 28

[mairie.lagrauliere@wanadoo.fr](mailto:mairie.lagrauliere@wanadoo.fr)

Du lundi au vendredi: 9h-12h et 14h30-18h

Fermeture le mardi après-midi

Samedi: 10h-12h

Site: [www.lagrauliere.correze.net](http://www.lagrauliere.correze.net)

## Élagage d'arbres en bordure de route



Afin d'assurer la commodité et la **sécurité de la circulation routière** et piétonnière, la sécurité et la **maintenance des réseaux aériens**, et pour la **conservation de nos voies**, il relève du devoir

et de la **responsabilité des propriétaires** de procéder à l'élagage et l'entretien régulier des arbres, arbustes, haies, branches et racines qui bordent nos voies communales et chemins ruraux. Ceux-ci doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 6m. Les haies ne doivent pas dépasser sur ces voies publiques. Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins. Aussi, les produits de l'élagage ne doivent pas séjourner sur la voie publique et doivent être enlevés au fur et à mesure. Faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, la commune peut les obliger à effectuer l'élagage ou l'abattage par toutes les voies de droit à leur diligence et à leurs frais.



Avant d'entamer une procédure judiciaire longue et coûteuse, il est toujours préférable de tenter de régler les **litiges à l'amiable**.

En matière civile, les **conciliateurs de justice** aident les citoyens dans ces démarches (M. Sylvain GOETZ 05 55 29 38 51).

En matière administrative, on peut faire appel au **Médiateur de la République** (M.

Lafon 05 55 20 55 20).

## Tarifs

**Cantine:** 2.30€ / repas enfant et 5€ / repas adulte

**Garderie:** 1.10€ matin et/ou soir - 1.60€ matin et soir (avec goûter)

**Centre de loisirs:** de 6€ à 10€ (repas compris) en fonction du quotient familial et du nombre d'enfant inscrit (+3€ pour les sorties trimestrielles)

**Inhumation:** de 100€ à 280€

**Concession :** de 150€ à 500€ au columbarium (selon la durée) - 50€/m<sup>2</sup> ou 83€/m<sup>2</sup> le terrain (selon l'emplacement)

**Location mobilier:** 0.20€/chaise - 1€/table

**Assainissement:** taxe annuelle (32€ d'abonnement et 0.40€/m<sup>3</sup> d'eau consommée) - taxe de raccordement (500€ pour 5 ml et 50€/ml au-delà)

**Locations de salles:** **S. des associations:** de 70€ à 180€ - **S. polyvalente:** de 200€ à 460€

**Photocopies :** 0.20€ format A4 et 0.30€ format A3 - Copies couleurs à la mairie: 1€ à 1.50€

**Fax:** envoi et réception: 0.30€ / **Reliure de documents** (médiathèque) 1€ le document de 20 pages



# Tri sélectif

**D**epuis le 1er juin, le tri sélectif est opérationnel sur notre commune grâce à l'installation des « poubelles jaunes » sur le **parking de la salle polyvalente et au Foirail**. Désormais, nous pouvons trier, en plus du **papier et du verre**, les **emballages** (voir schéma ci-dessous). Afin de faciliter ce tri, un « sac jaune » pour stocker vos emballages peut être retiré gratuitement en mairie.

Cette poubelle jaune a été inaugurée par les élèves du groupe scolaire. Ils y ont déposés les 80kg de déchets recyclables qu'ils avaient récoltés à l'École. Ce fût une mise en pratique de leur étude sur le tri sélectif et de notre label « Eco-Ecole ».



Le produit de la collecte des emballages est apporté au SICRA d'Argentat qui, une fois séparés, transporte ces matériaux pour les transformer en matière première (des bouteilles d'eau pour des pull polaires, des boîtes de conserves pour les casseroles, des boîtes de céréales pour des boîtes à chaussures...).

Sachant que la production d'ordures ménagères représente 313kg/habitant (en 2009) et que 80% de ces déchets sont potentiellement recyclables, nous devons faire mieux et ensemble **nous devons mettre du cœur à trier**.

Les autres déchets ménagers, non recyclables, sont à jeter dans votre sac poubelle habituel (films, barquettes, pot de yaourt...). En cas de doute, consultez le **guide du tri** dis-

## Encombrants

Durant 2 semaines, la communauté de communes, a mis à disposition en 2010 les bennes à encombrants pour récolter vos meubles, literies, ferrailles et objets métalliques. Cette démarche devrait être renouvelée en 2011.

Pour tout ce qui concerne vos autres déchets (équipements électriques et électroniques, pneus, néons, huiles de vidange...), les **déchetteries de Tulle, Navet, Chamboulive, Corrèze sont à votre disposition**.

## Conteneurisation

Près de 30 containers à ordures ménagères supplémentaires ont été répartis dans la commune. En priorité dans les secteurs problématiques en raison d'un accès difficile ou d'un débordement des ordures ménagères dans le(s) container(s) existant(s) (Jumeau, Loujoux, la Vigerie, Bouilhac, Foujanet, Blanchefort, ch. de la Croix Vieille, pl. de la mairie).

D'autres ont été installés dans des zones dépourvues jusqu'à présent (ch. des Vergnottes, clos de l'Église, pl. du Foirail, imp. des Prunus, allée des acacias, rés. Las Borias, rte de Blanchefort, rte des Barrières, enclos de la Croix Rouge). La collecte en conteneurs remplace ainsi la collecte en porte-à-porte dans ces nouveaux secteurs. Ceci facilite le travail des agents tout en étant avantageux pour les usagers car il garantit le respect de l'hygiène publique et offre la possibilité de se débarrasser des ordures sans attendre le passage des

## Colonne jaune "emballages"

Bouteilles et flacons plastiques  
Boîtes de conserve,  
briques alimentaires,  
cartonnettes

## Colonne verte "verres"

Bouteilles, pots  
et bocaux en verre

## Colonne bleue "papiers"

Journaux, magazines,  
catalogues, publicités,  
feuilles, photocopies,  
cahiers, blocs-notes,  
post-it, enveloppe

**Bureaux:** 05 55 20 30 19

### Déchetteries:

Tulle (05 55 20 36 85), Naves (05 55 20 30 19)

Chamboulive (05 55 21 39 66)

Corrèze (05 55 21 44 29)

Plateforme de compostage (05 55 29 48 93)

### Horaires d'ouverture de la déchetterie de Chamboulive:

Lundi, mardi, vendredi: 14h-17h,

Mercredi 9h-12h

Samedi 9h-12h / 14h-17h



D'autres vont suivre en début d'année 2011: Charbonnel, Trarieux, rue du Champ Fleury...

## Sacs poubelle

La Communauté de Communes Tulle et Cœur de Corrèze n'a pas souhaité continuer à prendre en charge la distribution des sacs poubelle. La municipalité a décidé de prendre le relais de l'ex-SIRTOM de Seilhac quant à ce service gratuit pour les usagers qui représente une dépense de 1500€. Cette distribution sera renouvelée en 2011.

## Piles

Désormais, une collecte des piles et accumulateur est effectuée à la mairie.

# Population

## Recensements

### **recensement INSEE**

Le recensement des logements et des habitants de notre commune aura lieu du **20 janvier au 19 février 2011**. La collecte sera réalisée sur le terrain par Mme Marie BUGE et Mlle Laura BADAL.

Ces agents recenseurs déposeront à votre domicile les questionnaires qu'ils vous aideront à compléter sur votre demande. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pourrez déposer vos questionnaires remplis à la mairie ou les envoyer directement à l'INSEE.

Les informations que vous communiquerez restent confidentielles et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle. Les statistiques qui en découleront seront anonymes mais auront un impact en matière notamment d'aménagement du territoire et d'attribution de dotations. Il est donc indispensable que vous remplissiez avec la plus grande attention les questionnaires fournis. Cette enquête est obligatoire, participer au recensement est un **acte civique**. Pour tous renseignements, vous pourrez contacter Alexia Bonnot au secrétariat de mairie, nommée coordonnateur communal pour cette mission.

### **recensement agricole**

Parallèlement, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt organise un **recensement agricole** qui sera effectué sur notre commune par **Josette Peuch** de St Clément. Après la collecte des informations auprès des exploitants agricoles en début d'année 2011 (près de 50 sur Lagraulière), sera disponible une photographie complète et détaillée de l'agriculture française, des hommes et des femmes qui pratiquent l'agriculture, secteur au cœur des préoccupations alimentaires et environnementales des Français.



Marie Buge



Laura Badal

## État civil 2010 (naissances, mariages et décès autorisés à la parution)

### Ils nous ont quittés...

**Janvier:** Guy Villeneuve, Paulette Fourche,  
**Mars:** Germaine Mayne, Marie Buge,  
Roger Marcilloux  
**Avril:** Fernand Mons, Marie Marcilloux,  
Lucette Bordas  
**Mai:** Henri Chalaud, Jeanne Lemoine,  
**Juillet:** Pierre Durin, Eugène Badina, Jean  
Trouillaud, Raymonde Leyrat,  
**Août:** Jeannine Larue, Dolores  
Dominguez-Perez  
**Septembre:** Gabrielle Maugein  
**Octobre:** Marie Reyrolle,  
Marie-Louise Feydel, René Chaumeil  
Guy Mayne  
**Décembre:** François Peyraud

### Ils se sont dit oui...

**Erik Maturi et Michelle Cairic**  
(16 janvier)  
**Julien Faye et Caroline Mansy**  
(17 juillet)  
**Florent Clauzade et Marie-Laure Neun**  
(7 août)  
**Thierry Chaumeil et Ariane Benhamou**  
(14 août)  
**Franck Wiatrowski et Marie-Pierre Chadelaud**  
(4 septembre)  
**Antoine Saulière et Claire Mille**  
(30 octobre)

### Nous voilà...

9 janvier: **Louise Bousquet**  
7 mai: **Tristan Nouailhetas**  
19 mai: **Leelou Hue**  
9 juin: **Lola Bossoutrot**  
17 juillet: **Maxime Dubus**  
24 juillet: **Rémi Plazanet**  
24 août: **Jeffrey Lopes-Fleury**  
12 septembre: **Maël Fouquart**

# Vie locale

## Diplôme d'honneur aux anciens combattants

Cette année nous commémorons le 70<sup>ème</sup> anniversaire des combats de 1940, de l'appel du général de Gaulle, de la naissance de la France libre et des premiers pas de la Résistance. Pour faire vivre cette mémoire de proximité et dire la reconnaissance de notre pays à ses anciens combattants de la seconde Guerre mondiale, à l'initiative du chef de l'Etat, Françoise Laurent et le conseil municipal avaient invité tous les grauliérois qui avaient participé à la Résistance durant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. Beaucoup d'émotion pesait sur cette rencontre avec une pensée toute particulière à ceux qui n'ont pas survécu et à ceux qui nous ont malheureusement quittés depuis. Tous les témoins de cette horrible époque ont pu raconter leurs anecdotes avec un pincement au cœur pour que personne n'oublie cette terrible période. Les 12 diplômes d'honneur ont été remis à Madame Christiane Nicaud et Messieurs Henri Parrussie, Fernand Buge, Jean Valade, Auguste Chalaud, Georges Virevialle, Louis Chauffour, Eugène Badina, Roger Marcelloux, Germain Porte, Henri Feugeas et Antoine Ceyrat.



## Tour du Limousin

Notre village a eu le privilège d'accueillir cet été le **43<sup>e</sup> tour du Limousin**. Le passage de cette course a attiré la foule tout au long du parcours sur notre commune. C'est dire le nombre important d'amateurs de la petite reine parmi nos administrés. Cette course vient d'être promue au rang des grandes épreuves Françaises et internationales comme le présentait son fondateur, le Colonel Perrier en 1968. Le Comité d'organisation remercie l'investissement des bénévoles, et notamment des signaleurs de chaque commune, qui ont contribué à cette avancée sportive conséquente qui va porter encore plus haut les couleurs de notre belle région.

Des travaux de rénovation du bureau de Poste ont été entrepris pour moderniser les conditions d'accueil de la clientèle et le travail du personnel



## Nouveaux horaires du bureau de Poste

Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30  
Samedi de 9h à 12h  
(Conseil bancaire sur RDV)



Félicitations à la société Auterie artifices pour son spectacle pyrotechnique tiré le 31 juillet



## Le bouilleur de cru

**Di**stillateur à Lagraulière depuis 19 ans, **Christophe Chouzenoux** d'Allasac revient tous les ans avec son **alambic** à partir de début mars pour la production de nos eaux-de-vie.

Les premières traces d'alambic remontent aux Égyptiens et en Mésopotamie vers 3 500 ans av. JC. C'est surtout la demande croissante en liqueurs au Bas-Empire qui entraîne le développement des distilleries utilisées d'abord pour fabriquer des parfums, de l'essence ou des médicaments.

Les méthodes chimiques et de nombreux instruments toujours en usage aujourd'hui ont été mis au point par le perse Geber vers l'an 800, et notamment la cornue qui purifie les substances. L'alambic, qui sert à la séparation de produits par chauffage puis refroidissement, est composé de 4 éléments: le **corps** (chaudière) chauffé sur un foyer ou servant de bain-Marie dans lequel se trouve les liquides à distiller, le **chapiteau** muni d'un tube conique dans lequel les vapeurs vont s'élever, le **col de cygne** (tube en arc-de-cercle) qui amène les vapeurs dans le condenseur, le **serpentin** (ou condenseur), tube en hélice sur les parois duquel les vapeurs se condensent par l'effet du refroidissement dû au liquide circulant autour.

Le privilège des « **bouilleurs de cru** » datant de 1923 est le droit qu'ils ont de faire distiller jusqu'à 10L d'alcool pur sans avoir à payer des droits d'accise au titre de leur statut de propriétaire récoltant. La loi de finances pour 2003 a réduit de 50% ces droits d'accise pour certains d'entre eux. Ce privilège n'est pas exclusif, car tout le monde a le droit de distiller, à condition de payer les droits.

On vient à l'alambic pour faire sa gnole, se rencontrer, casser la croûte, taster le nouveau vin et se plonger dans ces étranges



**La saison estivale** comptabilise 120 campeurs pour 112 nuitées et 2440 entrées piscine. Ces résultats sont encourageants et montrent une fréquentation stable de nos infrastructures. Différents organismes sociaux ont été accueillis cet été à la piscine (Centre de Faugeras, accueils de loisirs de Chamberet, Uzerche, Seilhac, Chanteix).

Nous soutenons particulièrement cette démarche par l'adaptation des horaires en dehors de l'accueil du public pour plus de sécurité, et l'application d'un tarif groupe depuis cette année.

Une journée portes ouvertes a été organisée à la piscine pour la première fois afin de mieux faire connaître ce service communal **unique** sur le canton. A l'initiative de nos maîtres nageurs, Carole Noilhac et Claude Fraysse, et grâce à leur professionnalisme, un exercice de simulation de noyade a été organisé pour accroître la sécurité des baigneurs par l'amélioration des points faibles au niveau de l'organisation de la procédure d'urgence (traçage extérieur des interdictions de stationnement devant l'entrée de secours ....), et aussi par la simple révision de cette procédure, notamment pour nos jeunes agents d'accueil, généralement novices en la matière.



Des cours de natation sont aussi dispensés par nos MNS qui donnent lieu chaque année à la remise de diplômes pour la réussite aux épreuves de 50m en natation et aux tests des activités nautiques.



# Vie économique



Agroalimentaire (SAS Bossoutrot) 05 55 73 72 14  
Artiste peintre (I et D. Moreres) 05 55 98 45 13  
Atelier du cuir (D. Bruchon) 05 55 98 49 73



Boulangerie (B. et K. Laurent) 05 55 73 71 57



Café (O. Vigeon) 05 55 73 73 29  
Chauffagiste (G. Donzeaud) 05 55 73 72 49  
Coiffeur (C. Raffy) 05 55 73 72 16  
Commerce de bestiaux (JC Bossoutrot) 05 55  
Crédit Agricole 05 55 98 48 84  
Couvreur (A. Bousseyrux) 06 68 39 72 49  
Constructeur de maison (S. Clayson) 06 27 63 30 84



Dentistes (Martin, Coste, Demontjean) 05 55 73 25 67  
Docteur (O. Henoch) 05 55 98 46 08



Electricien (M. Fonteneau) 05 55 98 42 77  
Electricien (G. Trifone) 06 43 27 14 32  
Epicerie - Tabac (D. Da Silva) 05 55 73 75 72



Garagiste (C. Moratille) 06 87 52 40 51  
Groupama 05 55 73 71 04



Infirmières (Delage, Paunet, Bussely) 05 55 98 47 09  
Ingénieur conseil (K. Montintin) 05 55 27 03 79



Maçon (M. Marquès) 05 55 27 05 15  
Marchand 4x4 (A. Chauffour) 05 55 98 05 97  
Menuisier (Y. Dumont) 05 55 73 73 58  
Musicien (F. Charpentier) 05 55 98 92 81



Notaire (SCP Dubois Sallon Marliac) 05 55 27 08 88



Parcs et jardins (D. Dubus) 05 55 98 96 31  
Parcs et jardins - bassins (F. Jamain) 06 98 90 04 22  
Pharmacie (C. Berné) 05 55 73 73 22  
Plombier (K. Machane) 05 55  
Plombier (G. Donzeaud)  
Poste 05 55 73 73 46  
Prêt-à-porter (F. Réal) 05 55  
Peintre (A. Poulbrière) 06 83 98 39 80



Quincailler (J. Bordas) 05 55 73 71 35



Restaurant (P et D Zonard) 05 55 98 43 79



Taxi (M. Géraudie) 05 55 27 98 23  
Travaux publics (JM Daubec) 05 55 73 72 98  
Transporteur (SAS Bossoutrot) 05 55 73 72 14



*Locations saisonnières*

## Gîtes

Loucastan (Blanchefort) 05 55 73 74 83  
M. et Mme Gounet (rte des Barrières) - 05 55 73 76 64  
M. et Mme Duquesnoy (Lacombe) - 05 55 73 71 01  
M. et Mme Mariotti (Le Tronc) - 06 89 50 12 93  
Domaine de Bellefond - 05 55 73 69 90

## Chambres d'hôtes

La vieille grange (ch. de la Buge Basse) 06 28 18 75 17  
Domaine de Bellefond - 05 55 73 69 90

## Les nounous près de chez vous!

**BADAL Jocelyne 05 55 98 43 58**

**BEYSSERIE Martine 05 55 73 72 77**

**BOSSOUTROT Sonia 05 55 98 41 39**

**CHASTANET M-Laure**

**05 55 73 14 84**

**DUDEZERT Goréti**

**05 55 98 91 05**

**EYROLLES Brigitte**

**05 55 98 49 42**

**HENOCH Bérangère**

**05 55 98 84 83**

**RIVIERE Myriam**

**06 87 48 90 01**

**VERDIER Véronique**

**05 55 97 15 02**



*Marché : mardi matin*

*Foires : 1er mai et 1er septembre*

# Associations

## CLUB ATHLETIQUE GRAULIEROIS

### Les échos du CAG

Quelques chiffres de la saison 2010/2011: nous avons un effectif comprenant 127 licenciés, école de rugby, seniors et dirigeants confondus. Un constat: nous pouvons dire que le rugby à LAGRAULIERE se porte plutôt bien, 102 joueurs licenciés, 50 enfants de -7 ans à - de 15 ans, 12 qui évoluent avec le CCR à Tulle, 40 seniors, et 25 dirigeants dont 2 joueurs entraîneurs diplômés (EBF), 1CRT avec BE2 et 10 éducateurs diplômés, 4 en cours de formation, 2 joueurs licenciés capacitaire en arbitrage et 1 arbitre stagiaire.

Bilan de la saison 2009/2010: engagés dans le Challenge des 3 tours nous nous sommes qualifiés en 1/2 finale contre Treignac à Salon-la-Tour, puis la finale, jouée à Eymet contre le club de Mézin du Périgord agenais, où nous avons perdu 30 à 15 .

En championnat du Limousin nous terminons 6<sup>e</sup> de notre poule qui était assez relevée. Il faut reconnaître que nous nous sommes écroulés dans les matchs retour peut être la cause de nombreux report suite aux intempéries de janvier /février.

Pour la nouvelle saison Fabrice DAUBEC et Jean Luc NUSSAS poursuivent leur mission d'entraîneurs, nous tenons à les remercier pour le travail qu'ils effectuent. Félicitations aux Cagueurs pour l'organisation de leur voyage annuel qui fut une réussite. Tous en garderont un très bon souvenir.

Nous avons débuté la saison par le challenge des 3 tours. Nous nous sommes qualifiés pour le 1/4 de finale qui se jouera le 28 novembre contre le club de Penne Saint Sylvestre (47). En ce qui concerne le championnat, 4 matchs joués 2 victoires à l'extérieur 1 victoire à domicile 1 défaite, c'est satisfaisant continuons.

16 nouveaux joueurs sont arrivés au club : Antignac Mathieu, Bertin Thomas, Bournazel Bruno, Cadennes Charles, Cappe Fabien, Farges Eric, Lachaud Rémi, Madelmont Thomas et Benjamin, Meneyrol Dusty, Peuch Dominique, Pommier Guillaume, Poumier Romain et Thomas, Rol Yan, Vignal David, nous leur souhaitons la bienvenue. Nous avons 2 joueurs qui ont mutés, bonne chance dans leurs nouveaux clubs et 7 joueurs qui ont décidé de prendre un peu de recul avec le rugby, qu'ils sachent que si l'envie est trop forte ils seront toujours les bienvenus parmi nous.

Nous remercions la municipalité pour leur aide ainsi que toutes les personnes qui participent à la vie du club (ballons de match, panneaux publicitaires...). Une date à retenir est celle du repas dansant à la salle polyvalente le samedi 12 février 2011 (réservez vos places auprès des joueurs ou des dirigeants)

Bonne lecture à tous et retrouvez-nous sur <http://www./cag-xv.com>



## Club Doux Printemps

Notre Club se porte bien. Il fonctionne sans ambition démesurée avec le légitime désir que chacun et chacune s'y sentent à l'aise et prennent plaisir à la fréquenter. Nos objectifs sont d'animer par nos repas, nos réunions du jeudi autour d'un bon goûter et quelques voyages très appréciés de tous. Nous tâchons de rompre la solitude et l'isolement des anciens. La fraternité n'est pas un vain mot et elle peut s'exercer dans tous les domaines. Jeunes retraités, venez nous rejoindre, nous avons besoin de vous!



### Les rendez-vous 2011

- 27 janvier: assemblée générale et galette des Rois
- 19 février: repas Carnaval
- 10 mars: repas choucroute
- 16 avril: repas de printemps
- 7 mai: sortie
- 16 juin: repas de fin de saison
- 17 septembre: repas d'ouverture de saison
- 22 octobre: repas au restaurant
- 19 novembre: repas farcidures
- 17 décembre: repas de Noël

# Associations

Le **foyer rural**, dirigé par une équipe de bénévoles, est une association qui fait partie intégrante de la vie du village. Nos différentes manifestations et activités sont souvent citées au niveau de la Corrèze. Même si nous ne sommes pas exempt de tous reproches, nous rappelons que l'équipe est ouverte à tous, nous accueillons toutes personnes désireuses de nous aider, de manière ponctuelle, pour nous soumettre des idées, ou plus couramment lors de nos manifestations.

Le Foyer rural de Lagraulière c'est plusieurs groupes d'activités :

**La GYM douce** avec Yvette CHAUFFOUR les lundis de 15h à 16h (depuis maintenant plus de 30 ans !) et environ 15 personnes

**La DANSE MODERNE** avec:

• Un groupe des petits (3 à 6 ans) avec Sophie LAPEGUE, Virginie BARRIERE et Charlène TRUCHON, les mardis de 18h30 à 19h30 à la salle des associations, avec une vingtaine d'enfants

• Un groupe des moyens (7 à 11 ans) avec Sandrine BAR, Ophélie SURGET et Ludivine SALOMEZ, les mardis de 19h30 à 21h à la salle des associations avec environ 20 enfants,

• Un groupe de 20 ados de 12 ans à 16 ans avec Claire BADAL les vendredis soir de 19h à 22h à la salle des associations.

**Les DANSES TRAD'**, les mercredis (sauf pendant les vacances scolaires) à partir de 20h30 à la salle des associations avec Henri CHATENET, Marie-Paule CHARPENTIER et Nathalie DURAND, avec environ 20 danseurs accompagnés par des musiciens pour des danses d'ici et d'ailleurs

**Le SCRABBLE** : tous les mardis à partir de 15h, avec Odette CESSAC

**L'VEUIL MUSICAL** les mercredis, fin d'après midi avec Fabrice et Karine CHARPENTIER pour les petits de 3 à 6 ans.

**Les ATELIERS ENCADREMENT** les vendredis de 14h30 à 17h30 avec Catherine ENDEAN et une 12<sup>ème</sup> de personnes

**Le CLUB DES RANDONNEURS** avec Jacques DELHOMMEAU, les sorties le 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois avec 15 à 20 participants. Affichage du programme à la mairie (Pour 2011: Chanteix en mars, Aubazine en avril, Perpezac-le-Blanc en mai, Brive ne juin, Noailles en juillet, Chamboulive en septembre, St Jal en octobre, Favars en décembre)

**ORGANISATION DE VOYAGES** avec M. et Mme MOURNETAS Lucien

**Le foyer rural c'est aussi** des manifestations et organisations de fête :

- Le réveillon de la St Sylvestre,
- Repas dansant : 5 mars 2011,
- Les foulées Graulhiéroises : dimanche 17 avril 2011,
- Des chants en l'église St Marcel : le dimanche 15 mai 2011 à 15h30, la chorale de Salon la Tour « le chœur Tor Car-rat », « la Chanterie » de Limoges,
- Le gala de danses modernes, le samedi 25 juin 2011 « fête ses 10 ans »,
- La fête votive, vide grenier le samedi 30 juillet 2011,
- Le gala d'accordéon, en novembre avec Fabrice CHARPENTIER et d'autres virtuoses de l'accordéon,
- Le marché de Noël toujours le 1<sup>er</sup> dimanche de décembre,
- Des bals Folks à raison de plusieurs dans l'année.

Nous remercions la commune et les employés municipaux qui savent être à notre disposition lorsque nous leur deman-dons.

Le Président, Eric Malaterre



Foulées graulhiéroises 2010

# AMIRELA



L'amicale des résidents de l'EHPAD de Lagraulière fête ses 4 ans. Elle a participé au financement de bons nombres d'activités et de déplacements pour nos résidents, elle a fait venir des intervenants extérieurs comme dernièrement le groupe de chanteurs qui sillonne nos routes corréziennes actuellement « La Java des Gaspards ».

Elle continue de financer l'adhésion au Ludobus pour bénéficier de prêt de jeux adaptés à nos résidents.

La vente de muguet organisée chaque année par Messieurs Man-tes et Stutel est faite au profit de l'association.

Toute personne désireuse de soutenir l'action de notre association peut le faire au travers d'une cotisation annuelle de 5€. En vous présentant au secrétariat de l'EHPAD, il vous sera remis une carte de membre en échange de cette adhésion.



La java des Gaspards le 15 octobre 2010

# Associations



10, rue de la gare  
19700 Lagraulière  
assocparents.ecolelagrauliere@yahoo.fr

## Petit abécédaire...

### A comme APE :

c'est l'Association des Parents d'Elèves

### B comme BUREAU :

Il a été renouvelé le 9 septembre

Président : Patrice Dugast

Secrétaire : Emilie Pierrefitte

Secrétaire adj. : Stéphanie Daubec

Trésorière : Marianne Meyrignac

### E comme ECOLIERS :

Toutes les manifestations que nous organisons sont à leur profit. Nous finançons les transports, des spectacles, les abonnements à des revues, des sorties, des cadeaux (à l'occasion de Noël ; pour les élèves de CM2 qui vont quitter l'école).

### D comme DYNAMISME :

Depuis le début de l'année, les parents sont venus en nombre aux réunions, c'est motivant et encourageant.  
Plus nous serons et plus l'association sera dynamique.

### S comme votre SOUTIEN :

Il nous est indispensable si nous voulons que nos écoliers puissent continuer à bénéficier de toutes leurs activités.

### I comme INVESTISSEMENT :

Toutes les manifestations que nous organisons nécessitent la présence importante des parents pour aider et pour participer. Chacun doit se sentir concer-

### L comme LOTO DE L'ECOLE :

C'était le samedi 27 novembre, et malgré la neige, ce fut un vrai succès ! Les heureux gagnants se sont vus remettre entre autres : un voyage, un écran plat, un DVD portable, un appareil photo numérique, des jambons, des soins esthétiques, ...

### T comme TOMBOLA :

Elle va être organisée durant les mois de janvier et février 2011. Réservez un bon accueil à nos écoliers et merci, par avance, de votre générosité.

### M comme 4<sup>ème</sup> MAXICROSS :

Le dimanche 13 mars 2011 : une randonnée, une randonnée contée (pour les plus jeunes) et un trail de 14 kilomètres seront au programme de cette belle journée où nous vous attendons en famille.

### C comme CHOCOLATS :

A l'approche de Pâques, une vente sera proposée aux familles ainsi qu'à leur entourage, en partenariat avec la boulangerie Laurent.

### P comme PETANQUE :

L'APE organisera dans le courant du mois de mai 2011 un concours de pétanque. A cette occasion, n'hésitez pas à venir « taquiner la boule ».

### K comme KERMESSE :

C'est au mois de juin 2011 qu'aura lieu la kermesse de l'école. L'association collaborera avec les enseignants pour la réalisation. Soyons nombreux là encore pour cet événement qui marquera la fin de l'année scolaire.

### V comme VOEUX :

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une  
**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2011.**

# Associations

Shotokan Karaté club Tulle-Lagraulière  
Adapté à toutes et à tous, le karaté offre aux pratiquants la possibilité de s'épanouir physiquement mais aussi d'adhérer à une « école de vie » chère aux arts martiaux. Presque 50% des effectifs sont des enfants, ils y trouvent là une pratique éducative et ludique qui permet de canaliser leur énergie, améliorer leur motricité, la synchronisation des bras et jambes, et de construire leur confiance en eux. Les enseignants sont tout spécialement sensibilisés à ce public. Les féminines représentent près de 30% des effectifs. Bien être, self-défense, activité physique complète, confiance en soi sont parmi les bienfaits d'une pratique régulière. Les seniors sont de plus en plus nombreux à pratiquer le karaté.. La Fédération Française de Karaté et disciplines associées (FFK) répond aux attentes de chacun, que vos aspirations aillent vers une pratique compétitive, traditionnelle, de loisirs ou vers une recherche plus philosophique.. La pratique martiale est depuis longtemps considérée comme une excellente activité sportive, source de bonne santé. Les contre-indications sont peu nombreuses et le **certificat médical obligatoire délivré par votre médecin** attestera de votre aptitude à la pratique. L'attention du professeur, **le MEHAUTE Georges 3ème dan diplôme DEJPS**, le respect entre pratiquants, les normes d'hygiène et de sécurité suppriment les principaux risques d'accident. La FFK est forte d'environ 200 000 licenciés dans près de 4 000 clubs..



Rendez-vous tous les jeudis soirs à partir de 19h à la salle des associations de 7 à 77 ans  
Tarifs: enfant jusqu'à 12 ans (80€), adulte (150€) (la cotisation annuelle comprend la cotisation FFK avec assurance, la cotisation à la ligue et au club).

**La Boule graulière**

François Jurbert  
☎ 05 55 73 77 63

**Association rugbymada**

Pascal Chèze  
☎ 05 55 73 72 33

**Corrèze Crapahut**

Michel Chouzenoux  
☎ 05 55 23 32 94

**Société de chasse**

Gilbert Chaput  
☎ 05 55 73 72 63

**JOUER! PLAISIR! RÊVER! RUGBY! PASSION!**

**École de rugby NSL**  
☎ 05 55 20 29 95 - [ensl.rugby.free.fr](http://ensl.rugby.free.fr)

# Nature



La commune est actuellement dotée de 3 circuits de randonnées balisés: la **Forêt de Blanchefort** (8,5Km/2h30/jaune/départ place de la mairie), le **Moulin du Mazel** (10 Km/3h/blanc/départ Église) et la **Tour de Coulaud** (13,5Km/3h50/bleu/départ Église) Chacun d'eux connaît un grand succès auprès des « randonneurs du dimanche » et des différents

clubs de marche régionaux. Tulle sentiers y a par exemple cette année réuni 200 marcheurs en octobre. Quelques courses y sont aussi organisées par le Foyer Rural et les Parents d'Elèves. Les clubs de 4x4 et quads les empruntent aussi régulièrement, avec plus ou moins de délicatesse d'ailleurs. Ces activités participent grandement à l'entretien et la conservation de nos vieux chemins ruraux; ainsi qu'à la découverte de notre patrimoine local (Zone naturelle d'intérêt écologique faunique et floristique dans la Forêt de Blanchefort et les marais du Brezou, menhir de la Martinie, Eglise classée monument historique, châteaux, légende...). Une brochure est en cours d'élaboration pour le printemps qui proposera petits et grands circuits afin de satisfaire la curiosité et les mollets de chacun.

La nouvelle édition du **guide de randonnées** de la Communauté de Communes vient de paraître. 36 fiches vous invitent à découvrir notre territoire communautaire à travers ses sentiers, ses cours d'eau (Corrèze, Montane, Solane, Céronne, St Bonnette), ses étangs (Lachamp, Taysse, Bournazel, Ruffaud, Lagarde...). Ce guide est en vente à la mairie et à la médiathèque au tarif de 3€.

*La spiranthe  
d'automne*



La «*Spiranthes spiralis*» enroule ses petites fleurs parfumées autour de sa tige selon une élégante spirale. Cette **petite orchidée tardive** semble se plaire à Lagraulière où 2 stations d'environ **50 pieds** chacune ont été observées en septembre. Peut-être l'hébergez-vous dans votre pelouse? Respectez la, elle est protégée en Limousin. Merci pour elle!

J. Delhommeau



## L'arbre

Par Colette Puyauumont

*C*et arbre sans qui la terre serait morte  
Quiconque a vue ce vieux chêne asséché  
De qui pour son ornement trophée porte  
Dont le pied fermement n'est en terre fiché

L'arbre rythme sa vie par plusieurs étapes  
Au printemps lentement les bourgeons éclatent  
L'été par son feuillage fait le roi mage  
A l'automne ses feuilles jaunissent et tombent

Ayant étiré si haut tête et branches  
Pourtant il aurait aimé atteindre le ciel  
Tout extasié par sa majesté le soleil  
Radieux et heureux de prendre sa revan-

Étant vert il était la fierté de la rue,  
Les oiseaux nichaient, piaillaient, châtient aux cimes  
Étalant en ombrage ses branches touffues,  
Toujours digne accroché à ses racines

Pendant l'hiver l'arbre entre en dormance,  
Jusqu'au moment où le cycle recommence  
Passagèrement dans sa vie hivernale,  
D'un manteau blanc, revêtu en habillage  
Celui à qui la tête au ciel est voisine  
Et dont les pieds touchent l'empire des morts.  
Seulement quand la saison d'hiver arrive,  
On s'aperçoit qu'il tombe ses feuilles mortes.

En été le sapin se sent tout défraîchi,  
Ses aiguilles tombent et couvrent la terre.  
Quand diminue le jour, que le soleil faibli,  
Et l'hiver d'un manteau blanc il est recouvert

Puis quand retentira la chanson de la scie  
Coupé de la vie, pour être à Noël paré  
Décoré de guirlandes, cadeaux et bougies,  
Étincelant et fier il va de nouveau briller.

**Diplôme d'encouragement au concours national de poésie 2010 de la fédération départementale des clubs de aînés ruraux de la Gironde**

## Médiathèque MARIMAR

6 rue des écoles - 05 55 73 75 58  
 bibliotheque.lagrauliere@orange.fr

### Les nouveautés

La mise en réseau de toutes les bibliothèques informatisées du territoire communautaire est désormais opérationnel. Avec la « **carte unique** », vous pouvez donc emprunter gratuitement des documents à Lagraulière, Tulle, St Clément, Espagnac, Laguenne, Corrèze, Naves, St Jal, Seilhac et Chamboulive.

Parallèlement, la Communauté de communes a réalisé un portail documentaire (<http://portaildocumentaire.cc-tullecorreze.fr>) qui regroupe toutes les collections de ces bibliothèques. Ainsi, toute personne, de chez elle, peut consulter les horaires d'ouverture, les actualités, consulter le catalogue et effectuer ses réservations de documents dans tous ces établissements publics.

### Les animations

L'**activité d'éveil des tout petits**, ouverte aux nounous avec leurs bambins, connaît un grand succès: moment d'échange entre ces professionnelles de la petite enfance, ce rendez-vous mensuel à la découverte de la lecture est aussi très attendu par les enfants.

2 activités ont cette année étaient proposées à l'attention de nos p'tits graulériens: d'une part la présentation des albums de Malika Doray par Laetitia Rapin dans le cadre de la **biennale de la petite enfance** organisée par la Communauté de communes en avril, et d'autre part une « **soirée contes** » en mai avec Fréd Pougeard, dans le cadre du **festival itinérant du conte en Limousin**, venu nous transporter dans le pays où la neige oublie les saisons et où les esprits se métamorphosent en ours, dans « la rêveuse d'oie ».

Pascal Chèze, président de l'association rugbymada, a exposé, durant la manifestation des « **bibliothèques en fêtes** » organisée par la bibliothèque départementale de prêt, des produits artisanaux venant de Madagascar (cabas, bijoux, chapeaux, nappes brodées, jeux...).

Comme chaque année, un budget de 2000€ est consacré à l'acquisition de documents. Pour 2011, nos enfants pourront découvrir: Boucles d'or et les 3 ours, Tchoupi fête Noël, documentaires sur les volcans, les dinosaures..., les dernières BD de Spirou, Garfield...et pour les grands: les derniers romans de C. Signol, P. Peyssonnerie, les récits de N. Kampusch, I. Betancourt, M. Drucker...à venir découvrir au plus vite! Merci aussi à tous les généreux donateurs qui alimentent également nos collections.



Mardi: 10h-12h  
 Mercredi: 9h30-11h30  
 17h-18h30  
 Jeudi: 15h30-19h  
 Vendredi: 14h-17h30  
 Samedi: 14h-17h30



## Un acteur primordial de la chaîne des secours: le défibrillateur

Avec l'arrivée sur l'ensemble de notre territoire des défibrillateurs automatisés externes (DEA) à l'usage du grand public, le Centre de secours de Seilhac estime que les chances de survie en cas d'arrêt cardio-respiratoire vont être améliorées de façon significative. « Encore faut-il en connaître son utilisation » précise Monsieur Tintignac. Pour optimiser cet appareil, offert par Groupama, et améliorer l'information au niveau de la prévention et de la sécurité, la municipalité a mis en place plusieurs actions en collaboration avec le Centre de secours de Seilhac: une formation complète ouverte au public en avril 2010 « prévention et secours civiques de niveau 1 » (« premiers secours » + défibrillateur), une réunion d'information sur l'utilisation du défibrillateur pour les associations en novembre et la formation annuelle d'agents territoriaux. Nous comptons à ce jour au moins 15 membres associatifs « formés » au sein de l'association des parents d'élèves, du foyer rural, du karaté club, de la société de chasse, du club Doux Printemps et du CAG.



Remise du diplôme « premiers secours » aux agents de l'EHPAD et de la commune

**Ne soyez plus spectateur de votre propre sécurité,  
 apprenez les gestes qui sauvent**

**Défibrillateur disponible  
 7j/7 et 24h/24 à l'EHPAD**

Ils ont mis la main  
à la pâte...



Dans le cadre de la semaine du goût, une animation « découverte des saveurs » était organisée le 12 octobre en direction des élèves de CE2, CM1 et CM2. Grâce à la participation de Alain Meyrignac, membre du syndicat des bouchers, ils ont pu, tour à tour, découvrir les différentes épices et saveurs qui entrent dans la composition des aliments de la vie quotidienne. Puis, Benoît Laurent, notre boulanger, leur a dévoilé les secrets de son métier et chaque élève a pu, avec l'aide de Benoît, confectonner et personnaliser un petit pain. Les maîtresses se sont ensuite chargées de la cuisson. Merci à tous

Malgré l'augmentation des effectifs, la création d'une 5e classe est restée incertaine jusqu'au 1er jour de la rentrée et du comptage administratif de l'éducation nationale. Cette heureuse nouvelle est venue soulager nos institutrices désormais accompagnées d'un instituteur, Ludovic Pereira. 107 élèves au total sont accueillis, avec une moyenne de 90 élèves à la cantine et 20 à la garderie. Associés à de nouveaux délégués de classe et de nouveaux membres de l'association des parents d'élèves, le groupe scolaire fonctionne désormais à plein régime.

L'équipe enseignante dirigée par Marie Lascaux est secondée par les agents communaux en charge de l'aide maternelle et des services périscolaires (cantine et garderie). Des stagiaires à la cantine et à l'aide maternelle complètent aussi ce dispositif ainsi qu'une EVS.

Les 2 aides maternelle, Christine Jurbert et Corinne Lechpre, ont suivi cette année la formation aux gestes 1ers secours et à l'utilisation du défibrillateur. Cette collaboration avec les pompiers a aussi permis l'organisation d'une simulation incendie au groupe scolaire avec l'appui technique du SDIS. Cette mesure de prévention sera désormais renouvelée chaque trimestre.

## Quelques chiffres...

- ⇒ Préparation de la rentrée scolaire 2010/2011: agrandissement de la structure modulaire de 30 m<sup>2</sup> supplémentaires (19850€), acquisition de mobilier (5148€), 4 lecteurs CD (388€)
- ⇒ Amélioration des équipements de la cantine scolaire: nouveau congélateur (240€), un nouveau fourneau (2454€) et une nouvelle chambre froide de 500L.
- ⇒ Modernisation des équipements numériques: avec l'aide de l'État à hauteur de 80%, la commune a pu faire bénéficier le groupe scolaire d'une installation au titre de « l'école numérique rurale ». ( 14312€): 12 nouveaux ordinateurs portables et un tableau numérique mural
- ⇒ 22903€: budget alimentation 2010 (cantine + goûters)
- ⇒ 59€/enfant: budget fournitures scolaires 2010
- ⇒ 1774€: budget cadeaux de Noël 2010

## Hilpolstein

Les **10 ans du jumelage** du canton de Seilhac avec la ville d'Hilpolstein ont été fêtés fin juillet à Hilpolstein, en moyenne Franconie, où un car nous a conduits avec des représentants du canton. Ce voyage était organisé par la Présidente du comité de jumelage, Marie-Paule Vergne, et son homologue allemand, Hans Meier. Le maire, Markus Mahl, nous a accueilli



à l'hôtel de ville. Après une visite de la ville et de son musée, la soirée s'est prolongée à la salle polyvalente. Les élus régionaux étaient venus partager ce moment de convivialité qui nous réunissait autour d'une bonne table. De nombreux discours, des chants, des danses, des échanges de cadeaux et nos hymnes nationaux ont animés cette soirée. Ce séjour a aussi été l'occasion de visiter la ville de Nuremberg en tram ainsi que du centre de documentation. La semaine s'est achevée par la fête du château en costume d'époque et la traditionnelle dégustation de bière à laquelle nous avons pris joyeusement part aux sons d'un orchestre bavarois qui s'époumonait durant des heures pour satisfaire tous les amateurs de fête bavaroise.

## D'escaliers en rivages

Après Uzerche en 2008, **Jean-Jacques Brunie** a présenté cet été ses nouvelles œuvres à Lagraultière, dont il est originaire. Réparties à la mairie et la médiathèque, ce sont trente toiles et une sculpture qui ont été proposées aux

visiteurs. Figuratives mais parfois frôlant l'abstraction, d'une facture très précise, ces œuvres pourraient être qualifiées de réalisme contemporain.

De la nostalgie du départ à la curiosité de découvrir, de l'excitation de partir à l'appréhension de l'arrivée, Jean-Jacques Brunie nous entraîne dans ce voyage des sentiments partage-

gés que nous connaissons tous et qui réveille des moments que nous avons vécu, souvenirs ressurgissants de notre mémoire.

Jean-Jacques Brunie vit et travaille à Paris ; sa première exposition remonte à 1981. Il a exposé pour la 1<sup>ère</sup> fois à Lagraultière en 1991. Notons que son fils

Thibault s'est joint à lui pour présenter des photographies inspirées du même thème.

## Pays d'art et d'histoire

### Vézère ardoise

**Label qualité** attribué en 2001 par le ministère de la Culture à cette association. Elle regroupe 15 collectivités corréziennes et a pour objet d'initier et de sensibiliser les différents publics, et notamment les jeunes, au patrimoine naturel et bâti local. L'animation de ce patrimoine recouvre différentes actions: animations auprès des jeunes, livrets pédagogiques, après-midi aventure ou détours insolites, ateliers de sensibilisation avec des classes, des accueils de loisirs, publications, expositions...Le patrimoine de Lagraultière étant très intéressant, nous avons été sollicité pour intégrer ce territoire labellisé. Ce projet a paru enrichissant pour notre commune, notre **dossier d'adhésion** ⇨



a été élaboré avec 28 autres nouvelles communes. La réponse en 2011!

Vézère ardoise a mis en place l'action « **Laissez-vous conter la révolution de l'eau** », présentée à Lagraultière au printemps. Avec des recherches complémentaires de Colette Guillou et Jacques Delhommeau, cette exposition a permis de découvrir le patrimoine local fonctionnant avec l'énergie hydraulique.

En 2011, sera présenté du **27 mai au 9 juin** à la mairie (salle du conseil municipal) l'action « **laissez-vous conter la vigne** ». Il s'agit d'une exposition portant sur l'ensemble des thèmes liés à la vigne: géologie, géomorphologie et paysage, histoire de l'exploitation de la vigne, influence de cette activité sur l'architecture locale... Le vignoble corrézien est en effet de culture locale. Il s'est développé autour du bassin de Brive et de ses cotéaux grâce aux religieux de l'époque médiévale. Puis il a connu un âge d'or au 19<sup>e</sup>: recouvrant 16 375h., il est alors l'élément essentiel du paysage et l'activité principale de la société rurale locale. Un nouveau concept pédagogique plus adapté aux enfants est mis en place pour cette exposition ainsi que des ateliers gratuits.

Visite de l'Église organisée par Vézère ardoise le 8 juillet 2010

